

A Madame la Présidente de Nantes Métropole

## Déçus du dialogue citoyen

Depuis maintenant plus d'une année les associations du Collectif Transport sont invitées à participer à de nouvelles formes de concertation rendues nécessaires par l'application de la loi d'orientation des mobilités du 24 décembre 2019. Leurs responsables se sont impliqués dans les cadres fixés par Nantes Métropole. Ils continueront de le faire dans le souci de favoriser le transfert modal face au changement climatique, par un meilleur usage du transport public et des mobilités actives économes en espace occupé et en énergies carbonées.

Nous sommes de plus en plus réservés quant aux modalités de cette concertation qui nous semble se diluer par le recours à un grand nombre de réunions, parfois redondantes et trop courtes pour ce qui est du temps d'échange.

De plus, au niveau de l'organisation des réunions, nous sommes surpris de voir leur animation se dérouler sans présence d'élus. La justification donnée de ne pas « influencer la parole citoyenne » est un peu facile, alors que justement la simple écoute des débats les intéresserait. Cette forme ne nous semble pas en adéquation avec la recherche de consensus forts, ou pour le moins de compromis opérationnels à court et moyen terme que nous souhaiterions voir émerger et reconnaître.

D'autre part, si la consultation du public est une chose évidemment intéressante, sa légitimité serait encore plus grande si la possibilité de soumettre des propositions et d'en avoir réponse était réellement actée, ce qui ne semble pas être le cas après cette année de rodage du processus.

Nous sommes obligés de constater que ce nouveau dialogue citoyen chasse une relation élus-associations vieille d'une quarantaine d'années, dont nous, militants porteurs d'une expertise et d'une capacité de proposition non négligeable, pensons qu'elle fut fructueuse au vu des évolutions successives constatées à Nantes notamment en matière de Transports en commun, en phase finalement avec nos demandes de longue date.

Nous sommes globalement d'accord avec les idées portées par la Métropole en matière de transport public : le maillage du réseau, les nouveaux tramways, les renforcements des lignes 20 et 50, la connexion L1-L2.

Par contre, Il y a un fort besoin d'une meilleure collaboration entre autorités organisatrices de transport sur le bassin de vie nantais. Un accompagnement en co-construction avec le Collectif Transport serait un plus pour l'adéquation, le partage de ces projets et la prise en compte d'autres idées que nous soutenons : le renforcement de lignes existantes, de nouvelles lignes traversant la Loire, ou encore la facilitation d'un emprunt des ponts du périphérique par les TC.

C'est pour toutes ces raisons que nous avons l'honneur de solliciter une rencontre qui nous permettrait à la fois de vous présenter nos analyses et de revenir à un mode de dialogue citoyen plus direct avec les élus, à la hauteur des enjeux de mobilité et d'urbanisme dans notre agglomération.

Si vous en êtes d'accord, nous restons à votre disposition pour envisager les modalités de cette entrevue.

Dans l'attente, veuillez recevoir, Madame la Présidente, nos respectueuses salutations.

Le Collectif Transport :

ANDE, FNAUT Pays de la Loire, Rue de l'Avenir, CSF, CCLV, 60 Millions de piétons, CFDT Sémitan, Clémentine.

Copie à :

- Mr Bertrand Affilé – vice président de Nantes Métropole délégué aux stratégies de mobilité et des déplacements
- Mr Nicolas Martin – vice président de Nantes Métropole délégué aux mobilités douces
- Mme Christelle Scuotto – vice-présidente de Nantes Métropole déléguée au dialogue citoyen et à la citoyenneté métropolitaine
- Mr Bassem Asseh – 1er adjoint ville de Nantes, délégué au dialogue citoyen